



“L’IAE TOURS VAL DE LOIRE : L’ESPRIT « ÉCOLE » ASSOCIÉ À L’EXCELLENCE ACADÉMIQUE UNIVERSITAIRE”

Depuis bientôt 30 ans, l’IAE Tours Val de Loire présente des atouts majeurs en tant qu’école universitaire de management. Elle a su développer des formations à forte plus-value, adossées à des recherches académiques en sciences de gestion (menées au sein du laboratoire VALLOREM) et à un vaste réseau de partenaires professionnels.

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE

Notre école propose, de la L1 au doctorat, une offre diversifiée en gestion et orientée vers l’international (avec la possibilité de partir un an en L2 dans une de nos nombreuses universités partenaires), l’apprentissage (possible dès la L3 et durant les deux années de master), la formation continue (avec notamment 3 groupes spécifiques de formation continue en Master 2) et l’innovation pédagogique (au travers par exemple de notre FacLab).

INSERTION PROFESSIONNELLE

Par ses différents atouts et l’implication de ses équipes, l’IAE Tours Val de Loire représente une alternative de choix pour accompagner les étudiants dans leur projet de formation en gestion, dans l’optique de leur insertion professionnelle. D’ailleurs, les dernières enquêtes soulignent la qualité de cette insertion : taux d’insertion à 6 mois supérieur à 91%, près de 80% des diplômés sont en CDI à 6 mois, près de 100% de nos alumni

sont satisfaits à l’égard de leurs missions et près de 60% de nos anciens étudiants travaillent en région Centre - Val de Loire.

UN ÉTAT D’ESPRIT

Choisir l’IAE est, pour nos étudiants, une manière de revendiquer un état d’esprit soutenu au niveau national par le réseau IAE FRANCE, premier réseau français de formation et de recherche en gestion et en management. En intégrant notre école, nos étudiants bénéficient de conditions privilégiées d’études (nombreuses ressources universitaires à leur disposition, qualité de vie de la ville et du campus...) et ont l’opportunité de s’investir au sein d’une diversité de projets et de structures associatives.



Arnaud Rivière
Directeur de l’IAE
Tours Val de Loire

SOMMAIRE

06

L'IAE Tours Val de Loire

10

Étudier à l'IAE

24

Les règles

32

Les outils

40

Vie étudiante



L'IAE TOURS VAL DE LOIRE

07

Présentation générale

08

Le réseau IAE France

09

L'Université de Tours

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1000

Étudiants par an (⅓ en apprentissage)

200

Diplômés par an

26

Personnels administratifs et mutualisés

18

Formations (Bac+1 à Bac+8)

30

Enseignants-chercheurs

140

Intervenants professionnels

NOTRE OFFRE DE FORMATION

3 LICENCES DE GESTION

Expérience en Entreprise*

International Management

Sciences de Gestion

*possibilité d'apprentissage en L3

LICENCE PROFESSIONNELLE

Assurance, banque, finance : chargé de clientèle

2 DIPLÔMES UNIVERSITAIRES

Étudiant Entrepreneur

Manager Inclusif & Qualité de Vie, Conditions de Travail

1 DOCTORAT

Sciences de Gestion

11 MASTERS

Audit et Pilotage de la Performance

Chargé d'Affaires & Analyste Risques

GRH & Inclusion

Ingénieur Manager

International Services Marketing

Management de la Qualité et des Projets

Management des PME et Entrepreneuriat

Management Double Compétence

Marketing Stratégique et Digital

Recherche & Conseil en Management

3 EXECUTIVE MASTERS

Management de la Qualité et des Projets

Management des PME et Entrepreneuriat

Management Stratégique des RH



Certifié Qualicert, l'IAE Tours Val de Loire est reconnu pour la qualité de sa recherche en sciences de gestion et pour ses enseignements de haut niveau qu'il dispense à la fois aux étudiants et aux professionnels.

LE RÉSEAU IAE FRANCE

IAE FRANCE est l'association qui regroupe les 38 IAE (Ecoles Universitaires de Management) implantées à travers la France. Véritables Ecoles de Management au sein des universités, les IAE sont spécialisés depuis plus de 65 ans dans la formation et la recherche en sciences de gestion et en management. Accueillant plus de 53 000 étudiants, les IAE délivrent plus de 1000 diplômes (Licence, Master, DU, MBA, DBA, Doctorat) adaptés aux besoins de formations de chacun.

500 000

Diplômés

91%

Taux d'insertion professionnelle (6 mois)

1 000

Diplômes d'État

38

IAE répartis dans toute la France

UNE ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE MANAGEMENT

Créés en 1955, les IAE ont pour mission le développement de la recherche et de la formation supérieure en Gestion & en Management.

UN ADN COMMUN

Les IAE incarnent l'alternative publique de formation supérieure en sciences de gestion, œuvrant au respect du principe d'égalité des chances et assumant pleinement leur mission d'ascenseur social, au sein d'un environnement très concurrentiel du marché de la formation en management.

UN RÉSEAU PUISSANT

IAE France représente l'une des plus grandes communautés françaises en Sciences de Gestion et Management et constitue le 1er réseau d'écoles de formation et de recherche dans ce domaine.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Depuis leurs créations, les IAE ont diplômé plus de 500 000 managers, cadres, ingénieurs travaillant dans toutes les régions de France et dans plus de 120 pays.

L'ESPRIT IAE

L'Esprit IAE, c'est être responsable, croire en l'égalité des chances, avoir le sens de l'effort, rechercher l'excellence.

#ESPRITIAE

L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Pluridisciplinaire, l'université est située au coeur de Tours mais aussi à Blois. Avec plus de 34 laboratoires de recherche, elle s'affiche comme la première institution de recherche publique en région Centre Val-de-Loire.



31 500

Étudiants

1 400

Enseignants et enseignants-chercheurs

1 165

Personnels administratifs

34

Laboratoires et structures de recherche

LES FACULTÉS, INSTITUTS ET ÉCOLE

- Institut d'Administration des Entreprises
- Faculté d'Arts et Sciences Humaines
- Faculté de Droit, Économie et Sciences Sociales (Tours et Blois)
- Faculté de Lettres et Langues
- Faculté de Sciences et Techniques
- Faculté de Médecine
- Faculté d'Odontologie
- Faculté de Sciences Pharmaceutiques
- Centre d'Études Supérieures de la Renaissance
- Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Tours
- Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Blois
- École polytechnique

ÉTUDIER À L'IAE

11

Se rendre à l'IAE

12

Le schéma LMD

13

Architecture des diplômes

14

Scolarité

15

Apprentissage

16

Score IAE Message

17

IAE Tours Alumni

18

Recherche

20

International

22

Calendrier 2025/2026

23

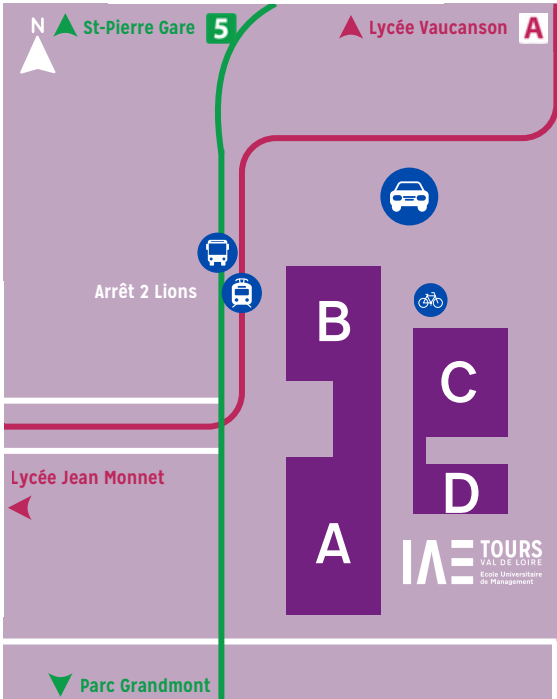
Suivre l'IAE

SE RENDRE À L'IAE

ADRESSE POSTALE

IAE Tours Val de Loire
50 Avenue Jean Portalis BP0607
37206 Tours Cedex 03

-  Abri couvert sécurisé
-  Parking (200 places)
-  Fréquence : 5-10 min
-  Fréquence : 10-15 min



TRANSPORTS

Pour vous déplacer à Tours, le réseau Fil bleu combine bus et tramway. Si vous avez entre 19 et 25 ans, une offre à partir de 23€ par mois vous sera proposée.

N'oubliez pas de télécharger l'application Fil bleu qui vous permet de prévoir vos déplacements et de consulter les horaires en temps réel.

VOITURE

Les règles de stationnement sont à respecter sous peine d'un enlèvement potentiel. Le parking du site universitaire des 2 Lions n'étant pas surveillé, faites attention à ne pas laisser d'objets visibles depuis l'extérieur de votre voiture.

TRAIN

L'agglomération de Tours dispose de 2 gares pour se rendre à l'IAE (Tours et Saint Pierre Des Corps) qui favorisent les déplacements intercités. Depuis la gare de Tours, 15 minutes de trajet en tramway sont nécessaires alors que depuis la gare de Saint Pierre des Corps, vous aurez un trajet de 40 minutes en bus (ligne 5).

VÉLO

Il existe un service de location de vélos, Velociti, pour les habitants des 25 communes desservies par le réseau Fil bleu. Pour 3 à 5 euros par mois, vous pourrez louer un vélo avec son entretien compris.

LE SCHÉMA LMD

L'offre de formation de l'IAE est organisée selon le schéma LMD (LICENCE-MASTER-DOCTORAT) dans le cadre de l'harmonisation européenne des parcours de formation.

Année	Semestre	Niveau	Crédits
8		DOCTORAT	30 ECTS
			30 ECTS
7			30 ECTS
			30 ECTS
6			30 ECTS
			30 ECTS
5	S10	MASTER 2	30 ECTS
	S9		30 ECTS
4	S8	MASTER 1	30 ECTS
	S7		30 ECTS
3	S6	LICENCE 3	30 ECTS
	S5		30 ECTS
2	S4	LICENCE 2	30 ECTS
	S3		30 ECTS
1	S2	LICENCE 1	30 ECTS
	S1		30 ECTS
BACCALAURÉAT			

AIDE À LA RÉUSSITE EN LICENCE

Soucieux de vous aider dans votre adaptation à l'enseignement supérieur, l'IAE Tours Val de Loire a mis en place des actions d'accompagnement tout au long de l'année :

- une semaine d'accueil à la rentrée, pour découvrir l'IAE, mieux connaître ses cursus, rencontrer les enseignants ;
- des tuteurs d'accueil et d'accompagnement (étudiants en Master ou en Doctorat) ;
- la possibilité de se réorienter à l'issue du 1er semestre ;
- un accompagnement de l'étudiant dans la construction de son projet personnel et professionnel (conférences métiers, CV, lettre de motivation, entretien, forum emploi...).

ARCHITECTURE DES DIPLÔMES

Les formations sont découpées en semestres représentant chacun un nombre de crédits européens, dits ECTS (European Credit Transfer System) capitalisables (définitivement acquis) et transférables d'une Université à l'autre en France et en Europe. À chaque grade correspond un nombre d'ECTS :

- Licence (6 semestres) 180 ECTS
- Master (4 semestres) 120 ECTS supplémentaires, soit 300 ECTS
- Doctorat (6 semestres) 180 ECTS supplémentaires, soit 480 ECTS



Les diplômes sont composés de modules obligatoires ou optionnels, eux-mêmes généralement découpés en éléments pédagogiques (EP) qui correspondent à un cours hebdomadaire pendant un semestre.

À chaque module et/ou EP est affecté un nombre de crédits (ECTS), prenant en compte le volume d'heures de cours, le travail personnel, les stages, les mémoires... et le poids du module dans le diplôme.

Un élément pédagogique est dit « optionnel » lorsqu'un étudiant peut choisir l'EP au sein d'une liste limitée. En LI, on peut aussi parler d'EP découverte.

Un élément pédagogique est dit « libre » lorsqu'un étudiant peut choisir l'EP parmi la liste de tous les EP libres de l'Université.

Ces cours peuvent être ou non disciplinaires. Les formations sont organisées en parcours-types correspondant à un ensemble cohérent de modules et permettant une individualisation des parcours.

L'étudiant peut construire son parcours de formation en fonction de son projet personnel et professionnel avec l'aide de l'équipe pédagogique du diplôme.

Cet accompagnement de l'étudiant doit :

- faciliter son orientation progressive
- assurer la cohérence pédagogique de son parcours
- augmenter ses chances de réussite et d'insertion professionnelle.

SCOLARITÉ

Le pôle scolarité assure la gestion pédagogique et administrative des formations de l'IAE. Sa mission est de vous accueillir et vous informer dans vos démarches tout au long de l'année universitaire. La scolarité saura vous aider en matière d'inscription, de bourses, d'orientation, de difficultés sociales et médicales, d'emploi du temps... Elle est également chargée de vous communiquer vos résultats d'examen. La scolarité se situe au bureau A244.

GESTION DES DIPLÔMES



JUSTINE DEDIEU

Licence
justine.dedieu@univ-tours.fr



ELWYNA TAUPIN

Licence
elwyna.taupin@univ-tours.fr



DELPHINE THIBAUD

Licence professionnelle
Formation continue
delphine.thibaud@univ-tours.fr



CHLOÉ LAVERGNE

Master
chloe.lavergne@univ-tours.fr



MÉLANIE CLAVÉ

Master
melanie.clave@univ-tours.fr



CANDICE ROGER

Master
candice.roger@univ-tours.fr



AUORE LHÉRITIER

Responsable de la scolarité
aurore.lheritier@univ-tours.fr



APPRENTISSAGE

LE CFA DES UNIVERSITÉS

Le CFA des Universités met son expérience à votre profit en vous accompagnant tout au long de votre démarche apprentissage, de votre recherche d'employeur jusqu'à votre insertion professionnelle à l'issue de votre apprentissage.



SANDRA BUSSANG

Chargée d'apprentissage
Réfèrent handicap
sandra.bussang@cfa-univ.fr



MARTINE GERTHEINRICHS

Chargée d'apprentissage
martine.gertheinrichs@cfa-univ.fr



CÉLIA PENOT

Chargée d'apprentissage
celia.penot@cfa-univ.fr



ALICIA THÉ

Chargée d'apprentissage
alicia.the@cfa-univ.fr



- Une équipe spécialisée dans l'aide à la recherche du contrat d'apprentissage
- Un réseau croissant d'entreprises partenaires
- Un accompagnement personnalisé et une écoute réactive des besoins de l'apprenti
- Un suivi individualisé en entreprise et à l'université

AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE

En faisant le choix de l'apprentissage, vous vous assurez une entrée dans la vie active tout en poursuivant vos études à l'université. Les formations professionnalisantes vous permettront d'être rapidement opérationnels en entreprise.

- L'expérience acquise au cours de votre formation en apprentissage facilitera votre insertion professionnelle.
- Les périodes d'apprentissage sont prises en compte dans le calcul de la retraite.



BUREAU DU CFA DES UNIVERSITÉS

Bureau A245

Horaires indicatifs : 8h-12h30 / 13h30-16h30



SCORE IAE MESSAGE

Le test « Score IAE-Message » permet d'apprécier les aptitudes des candidats dans quatre domaines fondamentaux pour de futurs managers :

- **Culture générale, économique et managériale,**
- **Compréhension et expression écrite en français,**
- **Raisonnement logique et numérique,**
- **Compréhension et expression écrite en anglais.**

Le Score IAE Message est obligatoire pour entrer en Master 1 et fortement recommandé pour entrer dans les autres formations de l'IAE Tours Val de Loire.

Comme d'autres tests d'auto-positionnement en management et gestion, il peut constituer un élément d'appréciation des compétences d'un étudiant qui souhaite s'inscrire à une formation universitaire en management. Ce test constitue aussi une aide à l'orientation des étudiants souhaitant poursuivre dans un cursus universitaire de management. Ils peuvent ainsi auto-évaluer leurs compétences par rapport aux exigences de la formation universitaire. Ce dispositif permet de prévenir une éventuelle erreur d'orientation. En effet, ils peuvent auto-évaluer leurs compétences au regard des exigences de la formation universitaire.

Les candidats s'inscrivent librement au « Score-IAE Message ».

Les avantages à passer le Score IAE-Message pour un candidat sont :

1. Le candidat passe un seul et unique test pour postuler à plusieurs formations, dans plusieurs établissements.
2. Il peut postuler à autant de formations qu'il le souhaite, pour un tarif unique de 42 euros.
3. Il a la possibilité de passer les épreuves dans le centre de son choix (en France ou à l'étranger), ce qui lui évite des coûts de transport et d'hébergement.

Ses résultats sont valables durant 3 rentrées universitaires. S'il décide de changer d'établissement après un an, il ne lui sera donc pas nécessaire de repasser l'épreuve.

De nombreuses entreprises demandent à présent les résultats au Score IAE-Message lors des procédures de recrutement de leurs managers et futurs cadres.

PASSER LE SCORE IAE MESSAGE



Judi 12 février 2026
Samedi 7 mars 2026



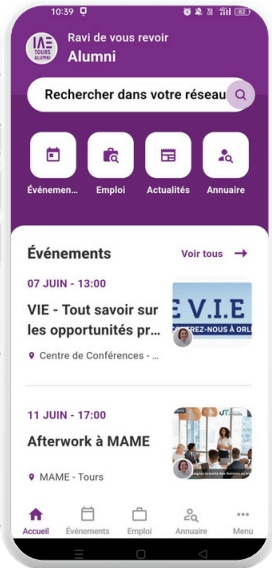
IAE Tours Val de Loire



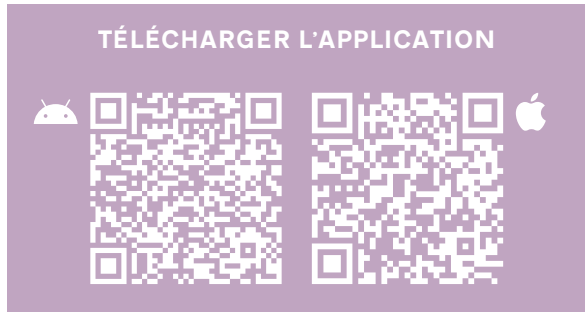
Inscriptions sur :
iaetours.fr

IAE TOURS ALUMNI

Une fois votre diplôme en poche, vous ferez parti.e de la communauté alumni de l'IAE Tours de Loire qui réunit tous les diplômés depuis sa création !



- Accès à l'annuaire des membres pour prendre contact avec des diplômés du même cursus que vous ou renouer le contact avec votre promotion ;
- Consultation d'offres d'emploi ciblées ;
- Dépôt de vos propres offres vous permettant de donner de la visibilité à votre entreprise ;
- Agenda des événements organisés pour le réseau alumni ;
- Actualités du réseau.



LA MOIP

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle est le service qui vous accompagne et vous aide à faire les bons choix dans votre parcours d'études et professionnel.

(Ré)orientation, poursuites d'études, entrée en filière sélective, candidatures professionnelles. Des conseiller.es professionnel.les vous reçoivent tous les jours, sur rendez-vous en présentiel ou en visio, pour une aide personnalisée (bilan personnel, rédaction de CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens de recrutement...).

Vous avez besoin de travailler votre projet professionnel et de préparer vos candidatures ? La MOIP organise régulièrement des ateliers collectifs qui vous donnent toutes les clés d'un parcours professionnel réussi !

rpro.univ-tours.fr / 02 47 36 81 70



ELISE LEFÈVRE

Chargée du réseau Alumni
elise.lefevre@univ-tours.fr



RECHERCHE

Toutes les formations des IAE sont adossées à la recherche académique et permettent ainsi, aux apprenants, de bénéficier des dernières avancées scientifiques dans tous les domaines des sciences de gestion et du management. L'IAE Tours Val de Loire travaille en étroite collaboration avec le laboratoire VALLOREM et les chaires de recherche de la Fondation Rabelais de l'Université de Tours.



LE LABORATOIRE VALLOREM

VALLOREM est un laboratoire de recherche créé en janvier 2012 qui regroupe les enseignants-chercheurs et doctorants en sciences de gestion des universités de Tours et d'Orléans. Localisé sur deux sites géographiques (campus de l'Université de Tours et campus de l'Université d'Orléans), VALLOREM participe à toutes les actions visant à la définition d'une stratégie scientifique des deux sites associant universités, institutionnels, pôles de compétitivités, entreprises.

Les recherches menées au sein de VALLOREM s'inscrivent dans le domaine de la gestion et du management des organisations et couvrent un ensemble de disciplines telles que le marketing, la finance, la comptabilité et le contrôle de gestion, le management des systèmes d'information, la gestion des ressources humaines, la gestion de projets, l'entrepreneuriat, etc.

Dans leur traduction scientifique, l'esprit général des recherches menées est axé sur la thématique de la performance globale et durable, donnant lieu à une implication du laboratoire dans de nombreux contrats de recherche. Les recherches sont bâties sur le socle des sciences de gestion mais font souvent appel à d'autres disciplines nécessaires pour comprendre et concevoir des systèmes et des approches managériales innovantes.

Le projet du laboratoire occupe donc un positionnement original dans le champ de la gestion, traitant des aspects "traditionnels" du management mais ayant aussi une très forte composante "innovation" et développant son ouverture vers des disciplines connexes en sciences humaines et sociales, sociologie, histoire, psychologie. Le projet bénéficie ainsi des fortes potentialités en recherche liées à la proximité de groupes de cultures scientifiques différentes et à son ouverture vers le monde économique et social.

Son potentiel humain est important, VALLOREM rassemble 48 chercheurs permanents, 8 chercheurs associés, 24 doctorants et une équipe de 2 gestionnaires administratifs et financiers.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : vallorem.fr

RECHERCHE

Interface entre le milieu universitaire et le milieu socio-économique, une chaire est une entité financée par des mécènes, visant à développer un programme pluriannuel de recherche, de formation et de diffusion du savoir dans un domaine d'intérêt collectif. La Fondation Rabelais de l'Université de Tours, en collaboration étroite avec le laboratoire VALLOREM et l'IAE Tours Val de Loire, a développé deux chaires de management.

CHAIRE INCLUSION AU TRAVAIL ET MANAGEMENT

La Chaire ITM est née du besoin de répondre aux problématiques des organisations sur le sujet de l'inclusion au travail. Il s'agit d'un espace qui permet à des chercheuses et chercheurs, praticiennes et praticiens de définir en collaboration des projets de recherche prioritaires afin de bénéficier mutuellement de ressources et d'expertise, de proposer des avancées sur le terrain et de développer les connaissances sur l'inclusion au travail.



CHAIRE VALEUR ET CONSOMMATION DURABLE

La mission de la chaire universitaire "Valeur et Consommation Durable" consiste à favoriser l'adoption de pratiques de consommation responsable et à promouvoir le développement d'offres proposant une valeur élargie (pour l'entreprise, le consommateur mais aussi pour la société et l'environnement) tout au long de leur cycle de vie (avant, pendant mais aussi après leur consommation).



ANNABELLE HULIN

Directrice adjointe du Laboratoire VALLOREM
annabelle.hulin@univ-tours.fr



INTERNATIONAL

L'IAE Tours Val de Loire permet à ses étudiants de bénéficier de mobilités internationales au cours de leurs études grâce à des partenariats avec des universités étrangères, et leur offre aussi la possibilité d'effectuer des stages dans des entreprises à l'étranger.



ERASMUS

Le programme Erasmus (en anglais : EuRopean Action Scheme for the Mobility of University Students), est un programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités, les grandes écoles européennes et des établissements d'enseignement à travers le monde entier.

Nos étudiants de Licence 2 International Management passeront leur deuxième année à l'étranger ; cette mobilité est obligatoire. Pour les autres étudiants, il est également possible de postuler pour un échange Erasmus en licence et master.

STAGE À L'ÉTRANGER

Tous les étudiants de l'IAE ont la possibilité d'effectuer leur stage professionnel au sein d'une entreprise ou d'un organisme situé dans un pays étranger.

Des aides financières spécifiques peuvent être attribuées à cet effet si le stage est supérieur à 2 mois :

- Bourses LEONARDO
- Bourses de voyage

Pour plus d'informations : bit.ly/3LfWhvt

Certains organismes spécialisés dans l'aide à la recherche de stage à l'étranger proposent leur concours aux étudiants.



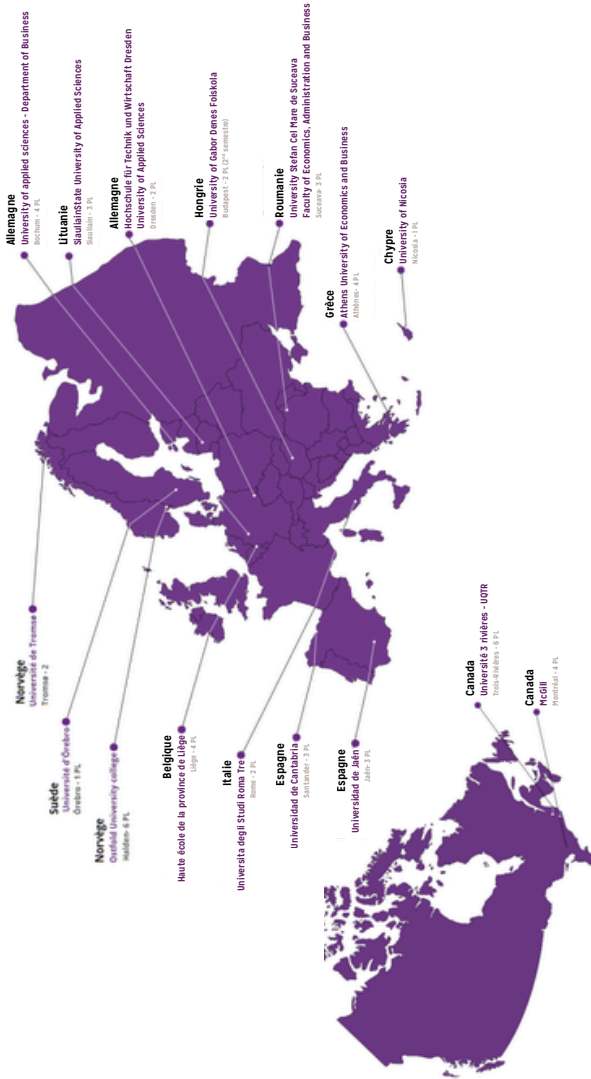
ELISE BONNEVEUX

Directrice adjointe en charge du développement international
elise.bonneveux@univ-tours.fr



UNIVERSITÉS PARTENAIRES

LES ACCORDS SPÉCIFIQUES IAE TOURS VAL DE LOIRE - ERASMUS ET HORS ERASMUS (CANADA)



TANNAZ VAZIRI
Responsable Erasmus
tannaz.vaziri@univ-tours.fr



CALENDRIER 2025/2026



SEPTEMBRE

- 1** Pré-rentree (Licences)
- 8** Pré-rentree (Masters)

OCTOBRE

- 6 - 20** Challenge Ma Petite Planète
- 6 - 24** Semaines de l'international
- 7** Conférence Business France VIA/VE
- 10** Course de la diversité
- 14** Soirée Maîtres d'apprentissage
- 22** Salon Studyrama
- 27 - 31** Pause pédagogique

NOVEMBRE

- 5** Conférence "Le sport en entreprise"
- 12** Conférence "Travailler en freelance"
- 19** Conf. "Travailler dans la fonction publique"
- 20** Forum Entreprises
- 26** Conférence "La gestion de projet associatif"
- 27** Salon Made in Val de Loire

DÉCEMBRE

- 15 - 19** Examens Licences
- 22 - 4** Congés de fin d'année

JANVIER

- 9 - 10** Forum de l'Orientation
- 12** Début du semestre pair

FÉVRIER

- 2 - 11** Conférences PROspectives Alumni
 - 7** Journées Portes Ouvertes
 - 12** Session Score IAE Message
- DATE À CONFIRMER
- Alternance Dating Banque

MARS

- 7** Session Score IAE Message
- 13 - 14** Challenge 24h Impact (JCET)
- 17 - 21** Stage (Licences)
- 26** Apprentissage Dating IAE/CFA

AVRIL

- 7 - 10** Examens (Licences 3)
- 11 - 19** Congés de printemps
- 27 - 30** Examens (Licences 1 et 2)

JUIN

- 15-30** Rattrapages (Licences)

SUIVRE L'IAE



SITE INTERNET

- Actualités de l'IAE
- Informations sur l'IAE (Formations, Recherche, International, Vie étudiante, Entreprises)



LINKEDIN

- Vie institutionnelle de l'IAE
- Offres de la semaine
- Réseau Alumni



INSTAGRAM

- Vie étudiante et associative de l'IAE
- Agenda de la semaine
- Informations pratiques



YOUTUBE

- Présentation des formations de l'IAE
- Vie de l'université
- Conférences et tables rondes



ANTONIN BABILLOT

Chargé de communication
antonin.babilot@univ-tours.fr



LES RÈGLES

25

Règles générales

26

Procédure de stage

28

Plagiat

30

Fraude

RÈGLES GÉNÉRALES



Conformes à la réglementation en vigueur, elles régissent la scolarité des étudiants : structuration de l'offre de formation, délivrance des diplômes, modalités d'admission, modalités d'inscriptions administratives et pédagogiques, contrôle des connaissances...

Elles sont disponibles sur le site de l'Université : bit.ly/3VV9nUT

TEXTES DE RÉFÉRENCE

- **Décret 2002-482 du 8 avril 2002** portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'espace européen de l'enseignement
- **Arrêté du 22 janvier 2014** fixant le cadre national des formations
- **Arrêté du 1er août 2011** relatif au grade de licence
- **Arrêté du 17 novembre 1999** relatif à la Licence professionnelle
- **Arrêté du 25 avril 2002** relatif au grade de Master
- **Arrêté du 7 août 2006** relatif à la formation Doctorale
- **Loi 2007-1199 du 10 août 2007** relative aux libertés et responsabilités des Universités
- **Loi 2013-660 du 22 juillet 2013** relative à l'enseignement supérieur et à la Recherche



VÉRONIQUE BERTIN-ENCELOT

Responsable administrative de l'IAE
veronique.bertin-encelot@univ-tours.fr



PROCÉDURE DE STAGE



Université
de TOURS

Application PStage
Gestion des conventions de Stage

Accueil

- Centres de Gestion
- Conventions de Stage
- Établissements d'accueil

Bienvenue sur notre application de gestion de stage : PStage

Avant de créer une convention de stage, il est indispensable de vous assurer que votre organisme d'accueil existe dans l'application.
Pour cela cliquez sur le menu "établissements d'accueil" puis "rechercher un établissement"

✖ Si vous ne trouvez pas votre établissement, vous devez compléter une [fiche de stage](#) et la remettre à votre service de scolarité qui se chargera de la création de votre organisme d'accueil dans PStage.

Fiches d'évaluation :

- [Fiche d'évaluation étudiant](#)
- [Fiche d'évaluation tuteur](#)
- [Fiches d'évaluation enseignants \(de 2019 au 21\)](#)

Documents annexes :

- [Modèles de Convention de stage \(2019 au 2020\)](#)
- [Convention de stage entre vous les étudiants avec les dates de stages et les modalités sur un exemple](#)
- [Présent des droits et devoirs individuels du stagiaire](#)



Imprimez et complétez la fiche de stage que vous trouverez sur PStage (Accueil > Fiche de stage), ensuite faites-la parvenir par mail à votre gestionnaire administratif, au bureau de la scolarité. De cette façon, votre entreprise sera créée dans la base de données de PStage.

Dans un premier temps, merci de vous renseigner auprès des services administratifs afin de vérifier la faisabilité de votre stage. Exemple : les dates sont les mêmes que pendant vos examens ou vos cours : stage non réalisable. Vous souhaitez effectuer votre stage à la même période que les sessions de rattrapage, l'annotation « Sous réserve des résultats » devra être apposée par un personnel administratif, avant toutes signatures.

Si votre demande ne comporte aucune restriction, suivez la démarche ci-dessous :

- Connectez-vous à votre ENT.
- Sélectionnez "Gestion des conventions de stage".
- Cliquez sur « fiche de stage », un nouvel onglet dans votre navigateur Internet s'ouvrira, ce document sera à compléter et à envoyer par mail à votre responsable pédagogique (en copie le gestionnaire du diplôme) pour validation de vos missions.
- Votre responsable pédagogique vous donnera le feu vert si les missions lui conviennent, et vous pourrez ainsi procéder à la création de l'entreprise.
- Une fois les missions validées et l'entreprise créée, vous pouvez vous connecter à votre ENT.



- À gauche, cliquez sur « Établissements d'accueil », et ensuite sur « Rechercher un établissement d'accueil ».
- Pour rechercher une entreprise au sein de l'ENT choisissez de préférence « Par Numéro Siret » si vous l'avez en votre possession.
- Cliquez ensuite sur « Rechercher ». Si les données de l'établissement apparaissent, sélectionnez « Conventions de Stage » sur la gauche, choisissez « Créer une nouvelle convention » et suivez les indications.
- Par la suite vous pourrez ainsi éditer et imprimer vos conventions de stage en 3 exemplaires (une pour l'établissement d'accueil, une pour l'IAE et une pour vous-même).
- Un.e enseignant.e référent.e doit obligatoirement être renseigné.e lorsque vous créez votre convention de stage. Par la suite, celle-ci devra être signée par l'entreprise d'accueil (dont le cachet sera apposé), l'enseignant.e référent.e, et vous-même.
- Vous devrez également fournir un exemplaire de votre attestation de « Responsabilité Civile », que vous pourrez récupérer auprès votre assureur habituel. Ce document est obligatoire pour la réalisation de votre stage.
- Merci de remettre tous vos documents à votre gestionnaire administratif, 15 jours minimum avant le début de votre stage, afin qu'ils soient déposés pour signature au Directeur de l'IAE.

APPLICATION PSTAGE



Le plagiat consiste à utiliser les idées, les mots ou les créations d'autrui sans les attribuer correctement, s'appropriant ainsi le travail d'une autre personne. Il s'agit d'une faute grave tant sur le plan académique que professionnel.

QUELQUES CONSEILS POUR NE PAS PLAGIER

1. Comprendre le Plagiat

Avant tout, il est essentiel de comprendre ce qu'est le plagiat. Familiarisez-vous avec les différentes formes de plagiat, qu'il s'agisse de copier-coller du texte sans citation, de paraphraser sans créditer l'auteur original, ou d'utiliser des idées d'autrui sans les reconnaître.

2. Prendre des Notes Soigneusement

Lorsque vous effectuez des recherches, prenez des notes détaillées. Indiquez toujours la source des informations, même dans vos notes personnelles. Cela facilitera la citation correcte lors de la rédaction de votre travail.

3. Utiliser des Citations Correctes

Apprenez les différents styles de citation et utilisez-les correctement. Citez toutes les sources utilisées, que ce soit pour des citations directes, des paraphrases ou des idées empruntées.

4. Paraphraser avec Soins

Lorsque vous paraphrasez, assurez-vous de reformuler complètement l'information avec vos propres mots et non simplement de changer quelques mots ici et là. N'oubliez pas de citer la source originale même pour une paraphrase.

5. Utiliser des Outils de Vérification de Plagiat

Utilisez des logiciels et des outils de vérification de plagiat pour vérifier votre travail avant de le soumettre. Cela peut vous aider à identifier des passages non cités ou des ressemblances non intentionnelles avec des sources existantes.

6. Consulter les Ressources Académiques

Profitez des ressources disponibles au sein de l'université, comme les bibliothèques. Ils peuvent offrir des conseils précieux sur la manière de citer correctement et de produire un travail original.

7. Demander de l'Aide en Cas de Doute

Si vous avez des doutes sur la manière de citer une source ou sur la nature de votre travail, n'hésitez pas à demander de l'aide à vos professeurs. Mieux vaut poser des questions que de risquer de commettre un plagiat.

8. Maintenir une Intégrité Personnelle

Adoptez une attitude d'intégrité personnelle et de respect pour le travail des autres. Souvenez-vous que la valeur de votre travail académique repose sur votre propre réflexion et votre capacité à développer des idées originales.

Information à l'attention des étudiants sur les risques de fraude et de plagiat



L'université de Tours rappelle que l'article 811-II du Code de l'éducation sanctionne **les fraudes et tentatives de fraudes** au titre desquelles sont rangés les **plagiat**s.

DÉFINITION DU PLAGIAT

Il s'agit d'un emprunt frauduleux littéral ou non, sans guillemet, sans référence précise à l'auteur et à l'ouvrage, ni aux pages citées.

Cette réglementation concerne tout type de travail : préparation de TD, examens (contrôle continu et terminal), tout devoir individuel ou collectif, écrit ou oral, rapport de stage, mémoire.

La section disciplinaire de l'université de Tours pourra être saisie de ces faits afin de les apprécier. Les sanctions vont de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public de l'enseignement supérieur.

De surcroît, le plagiat constitue une violation des droits de propriété intellectuelle au titre de l'article L. 112-2 du Code de propriété intellectuelle. Tout étudiant se rendant coupable d'un tel délit peut encourir, en vertu des articles L. 335-3 et L. 335-2 jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 300 000€ d'amende.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE



L'utilisation éthique de l'intelligence artificielle générative (IAG) dans l'enseignement supérieur peut se décliner en plusieurs axes importants.

TRANSPARENCE POUR L'ÉQUITÉ DANS L'ÉVALUATION

Dans le cas où l'enseignant autorise explicitement l'utilisation de l'IAG, les étudiants ont obligation d'expliquer comment elle a contribué à la réalisation de l'exercice, car elle doit être utilisée pour compléter et enrichir leur travail et non pour les remplacer.

Dans le cas contraire, toutes les utilisations de l'IAG pourront être sanctionnées par une note éliminatoire afin d'assurer l'équité dans l'évaluation, car l'IAG peut apporter un avantage conséquent dans la réalisation de certains travaux.

COMPLÉMENTARITÉ POUR UN APPRENTISSAGE RÉUSSI

Les étudiants doivent se conformer aux directives et aux chartes de bon usage de l'Université de Tours et de l'IAE Tours Val de Loire pour leur utilisation locale des outils d'IAG. Plus largement étudiants, personnels et entreprises partenaires doivent respecter la réglementation édictée par les organismes nationaux (MESRI, CNIL et RGPD) et européens (EU AI Act) car les règles de confidentialité et de sécurité des données nous concernent tous. C'est dans ce contexte d'usage responsable que les apprenants doivent collaborer avec les enseignants pour maximiser les bénéfices pédagogiques, en fournissant des retours sur l'efficacité de l'utilisation de l'IAG en cours et en suggérant des améliorations, car c'est bien leur employabilité qui est en jeu.

SENSIBILISATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT CRITIQUE

Les étudiants ont l'obligation de suivre les séances d'information proposées par l'IAE Tours Val de Loire sur l'utilisation éthique de l'IAG. Ils doivent développer et exercer leur esprit critique en analysant les résultats qu'elle produit afin d'échanger avec leurs enseignants, car ils doivent développer leur capacité à penser de manière critique et autonome.

Le respect de ces trois principes vise à garantir que les étudiants utilisent les outils d'IAG de manière responsable et éthique, tout en maximisant leur potentiel d'apprentissage et en contribuant à une culture académique équitable et transparente. Le but est qu'ils soient, in fine, bien préparés à utiliser ces technologies de manière responsable dans leur future carrière.

La conduite à tenir en cas de fraude ou de complicité de fraude est réglementée par le décret n°92657 du 13 juillet 1992 modifié :

Le surveillant, devant un flagrant délit ou une tentative de fraude, prend toutes mesures pour la faire cesser, sans pour autant interrompre la participation de l'étudiant à l'examen.

Il doit (décret précité, art. 22) :

- Saisir les documents et/ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité de la fraude,
- Dresser un procès-verbal contresigné par les autres surveillants et par l'auteur (ou les auteurs) de la fraude ou tentative de fraude. Tout refus du ou des auteurs de la fraude de le signer y est mentionné.
- Porter la fraude à la connaissance du président du jury et du directeur de la composante.

L'enseignant traite la copie de l'auteur de la fraude comme celle des autres candidats et le jury délibère dans les mêmes conditions que pour les autres candidats. Le directeur de la composante transmet le dossier au Président de l'université qui saisit la section disciplinaire du Conseil d'administration par lettre adressée au président de cette section.

Le dossier comprend le procès-verbal mentionnant la fraude, les lettres d'information émanant de l'enseignant responsable de la matière et/ou du surveillant responsable, du directeur d'UFR, la copie de l'étudiant ainsi que les sujets d'examen, les pièces établissant la fraude ... (décr. précité, art. 24) La section disciplinaire du Conseil d'administration instruit l'affaire et statue.

Aucun relevé de notes, aucune attestation de réussite ni aucun diplôme n'est délivré à l'étudiant avant que la section disciplinaire ait rendu son jugement (décr. précité, art. 42). Sanctions encourues en cas de fraude ou de tentative de fraude (décr. précité, art. 40) :

- Avertissement ;
- Blâme ;
- Exclusion de l'établissement pour une durée maximum de 5 ans ; elle peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas 2 ans ;
- Exclusion définitive de l'établissement ;
- Exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de 5 ans ;
- Exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Toutes les sanctions précitées et prononcées en cas de fraude ou tentative de fraude commise à l'occasion d'un examen entraînent pour l'intéressé la nullité de l'épreuve correspondante. La section disciplinaire peut en outre prononcer, pour l'intéressé, la nullité de la session d'examen.

Un appel peut être formé sur la sanction prononcée par la section disciplinaire devant le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision de la section (décr. précité, art. 37). L'appel est suspensif sauf si la section disciplinaire a décidé que la sanction serait immédiatement exécutoire nonobstant appel.

LES OUTILS

33

Espace Numérique de Travail

32

Célène

33

Carte étudiant

34

Messagerie

35

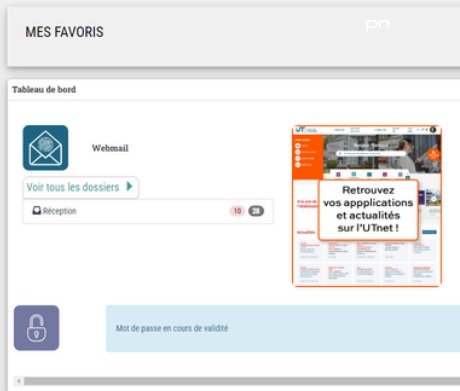
BU & CRL

36

Fac'Lab

37

Autres outils



ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

L'Université de Tours met à disposition des étudiants et personnels un Environnement Numérique de Travail personnalisé, qui leur donne accès à un ensemble d'outils et de services en ligne : courriels, emplois du temps, dossier étudiant, dossier administratif (pour le personnel), calendriers et résultats d'examens, ressources documentaires, cours en ligne, réinscription.

Dès que vous êtes inscrit.e à l' Université de Tours, vous allez pouvoir accéder à votre Environnement Numérique de Travail (ENT) et profiter des différents outils mis à votre disposition : un identifiant et un mot de passe uniques qui vous permettent d'accéder au WiFi de l'Université, à ses ordinateurs fixes ainsi qu'à ses nombreux autres services numériques, via l'ENT (Environnement Numérique de Travail ; ent.univ-tours.fr). Avant de se connecter à un ordinateur de l' Université, vous devez ACTIVER votre mot de passe à partir d'un ordinateur personnel ou de votre téléphone, en suivant les étapes ci-dessous :

Les données dont j'ai besoin :

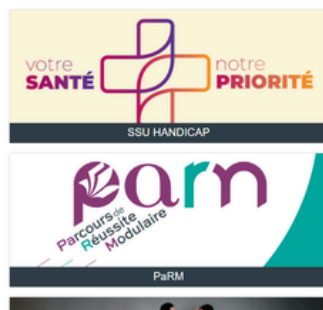
- Mon email universitaire (prenom.nom@etu.univ-tours.fr) : il vous sera envoyé par SMS après la validation de votre inscription en ligne. Vous pouvez également le retrouver sur votre justificatif d'inscription papier.
- Mon numéro étudiant : il vous sera notifié sur le mail récapitulatif de votre inscription en ligne. Vous pouvez également le retrouver sur votre justificatif d'inscription papier.
- Mon numéro de téléphone portable : il correspond au numéro que vous avez renseigné lors de votre inscription. En cas de difficulté, il sera possible d'utiliser à la place votre adresse email personnelle.

J'active mon compte :

- Je vais sur le site de l'ENT de l'université de Tours ent.univ-tours.fr
- Je choisis la brique "Assistance connexion Étudiants" et je clique sur "Activer votre compte".
- J'active mon mot de passe ; je clique ensuite sur "Activer votre mot de passe" et je renseigne les différentes informations que l'on me demande.

CELENE

CATÉGORIES DE COURS



CÉLÈNE

Célène est l'acronyme de Cours En Ligne et Enseignement Numérique pour les Étudiants des universités d'Orléans et de Tours. Afin d'approfondir les aspects abordés en cours magistraux ou travaux dirigés, les enseignants permettent aux étudiants d'accéder à des outils complémentaires, via la plate-forme pédagogique :

- cours et travaux dirigés en ligne ;
- fichiers pédagogiques audiovisuels ;
- quizz, tests de connaissance, sondages ;
- espaces de travail collaboratif ;
- forums de discussion, chats, wikis.

Certains cours sont en accès libre. C'est le cas, par exemple, de la catégorie Présentation de la plateforme d'enseignement.

D'autres sont réservés et donc protégés par une clé d'inscription, appelée CLÉ D'AUTO-INSCRIPTION (ÉTUDIANT).

Cette clé vous sera demandée une seule et unique fois lors de votre abonnement au cours concerné. Par la suite, vous accéderez librement au cours auquel vous vous serez préalablement inscrit(e).

A noter : la CLE D'AUTO-INSCRIPTION (ÉTUDIANT) vous sera communiquée par l'enseignant du cours. Les cours sont classés par CATEGORIE (UFR, Instituts, école polytechnique OU type de formation : FOAD, C2i, Formation continue, etc.), laquelle constitue le niveau le plus haut dans Célène.

A l'intérieur d'une catégorie, vous trouvez des SOUS-CATEGORIES correspondant généralement au niveau de formation (L1, L2, L3, M1, etc.) ; lesquelles sont redécoupées en sous-catégories représentant les différents départements

Contact: assistance.celene@univ-tours.fr.



CARTE ÉTUDIANT

Pour faciliter la mobilité étudiante, la carte a pour objet de créer un statut d'étudiant en Europe.

Grâce à cette carte, un étudiant inscrit dans un établissement adhérent pourra faire valoir ses droits en tout lieu et auprès de tous les fournisseurs ayant défini une offre de service réservée aux étudiants. Cette carte étudiante européenne établit une identité numérique et graphique commune à tous les étudiants d'Europe. Elle a vocation à devenir un véritable passeport numérique permettant l'émergence de services numériques entre les systèmes d'information de tous les acteurs.

Les services aux étudiants rendus accessibles par le biais de cette carte favoriseront et simplifieront sa mobilité dans les pays de l'Union, et également à l'intérieur de son propre pays. Ils visent à améliorer le quotidien des étudiants et favoriser leur réussite. Une recherche de mise à niveau et d'homogénéisation des services proposés aux étudiants en Europe se feront sur le principe de la réciprocité.

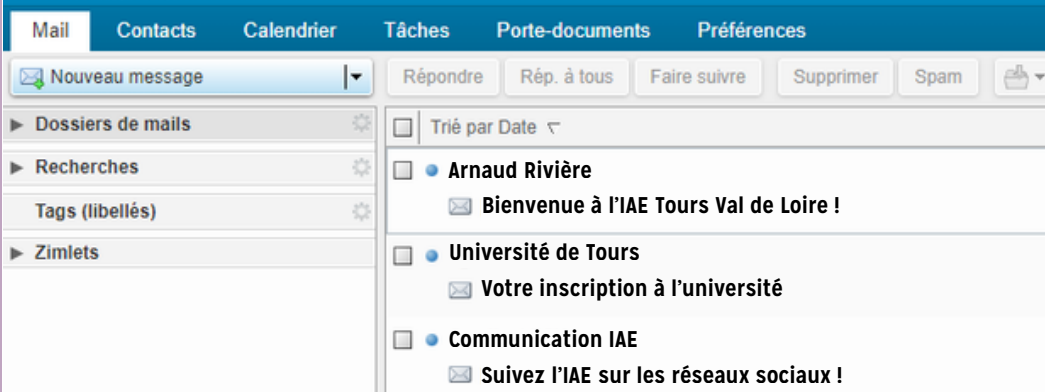
Tout étudiant inscrit dans un établissement adhérent à la carte européenne aura imprimé sur sa carte un QRCode qui stocke l'URL d'interrogation du service de vérification de statut de l'étudiant proposé par la plateforme d'échange :

- Le code pays : FR ;
- Le code PIC de l'établissement ;
- Le numéro de l'étudiant dans l'établissement.

Cependant, l'étudiant garde la liberté de valider ou non son inscription dans le dispositif de la carte européenne. En cas d'adhésion, les données suivantes seront transmises à la plateforme européenne (plateforme European Student Card Router ou ESC-R, géré par le CNOUS : esc.support@cnous.fr) : adresse mail de l'étudiant.e, le CSN (numéro unique) de la carte, son statut et sa date de fin d'inscription.

La reconnaissance électronique du statut de l'étudiant à partir du QR-Code de sa carte sera alors activée et disponible sur tous les campus en Europe. Les données étudiantes seront conservées de manière sécurisée. Elles sont supprimées en fin de droit ou sur demande de suppression par l'établissement.

L'étudiant dispose du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel ou leur rectification. Il a également le droit de retirer son consentement à tout moment. Il est possible, le cas échéant, d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



MESSAGERIE

Les étudiants de l'Université de Tours disposent d'une messagerie personnelle et professionnelle accessible via l'Espace Numérique de Travail (ENT). L'adresse de cette messagerie prend la forme suivante : prenom.nom@etu.univ-tours.fr. Chaque étudiant bénéficie d'un quota de 500 Mo pour stocker ses messages.

Il est possible de rediriger les messages reçus sur l'adresse de messagerie universitaire vers une adresse personnelle. Ce service, appelé "Redirection boîte mail", permet de centraliser vos courriers électroniques et d'en simplifier la gestion. Pour activer cette redirection, rendez-vous dans les paramètres de votre messagerie via l'ENT.

Pour garantir un bon fonctionnement de votre messagerie, il est recommandé de vider et trier régulièrement vos messages. Cela permet de rester dans les limites du quota de 500 Mo et d'assurer que votre boîte de réception reste organisée et fonctionnelle.



BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Située au bâtiment C, la BU concentre les ressources nécessaires et un large espace de travail. Des documents et ouvrages sur le droit mais aussi la géographie, l'économie et la gestion y sont disponibles. Vous pouvez aussi y retrouver des revues, BD, romans...

Des postes informatiques, des salles de travail en groupe ainsi que des espaces de repos et de lecture sont à votre disposition pour travailler dans les meilleures conditions.

Tous les ans, lors des périodes d'examens, la BU étend ses horaires jusqu'à 22 heures. Vous pouvez consulter les horaires d'ouverture de la BU, son affluence et réserver des salles de travail en groupe sur le site Affluences.com.

BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

Les services de la bibliothèque universitaire restent à la disposition de la communauté universitaire 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, grâce au catalogue numérique :

- Emprunt, réservation, consultation de revues, livres, encyclopédies, dictionnaires ;
- Recherches bibliographiques ;
- Gestion du compte lecteur en ligne ;
- Accès à la documentation électronique ;
- Suggestions d'achats d'ouvrages.



FAC'LAB

Le Fac'Lab vous donne les outils nécessaires pour la création de projets universitaires numériques accompagnés par des ingénieurs pédagogiques.

Le Fac'Lab est :

- Un espace de réunion avec un tableau interactif est à votre disposition.
- Un espace de tournage avec du matériel audiovisuel (micro, caméra, trépied, fond vert...).
- Un espace de montage composé de différents postes informatiques avec la suite Adobe.

Pour profiter de cet espace et de l'accompagnement de l'équipe, il faut que votre projet soit en lien avec votre formation et encadré par un enseignant.

Retrouvez le Fac'Lab au premier étage du bâtiment B (salle B115).

CENTRE DE RESSOURCES EN LANGUE

Il est dédié à la pratique des langues vivantes et accessible aux étudiants qui souhaitent travailler de manière autonome et en fonction de leurs besoins. Il est animé par une équipe de linguistes disponibles pour vous conseiller.

Les outils du CRL

- Espaces de lecture avec des journaux, des revues spécialisées, des romans, des manuels autocorrectifs, des dictionnaires...
- Espaces informatiques avec logiciels spécialisés et accès à internet (médias en ligne, stations de radio et chaînes de télévision, activités ciblées sur les différentes compétences linguistiques...).
- Espaces de conversation pour des ateliers thématiques ou une expression orale intensive.



AMÉLIE BOUHOURS

Responsable du Fac'Lab
amelie.bouhours@univ-tours.fr





SALLES INFORMATIQUES

Les étudiants et personnels de l'Université de Tours ont accès aux salles informatiques en libre service sur l'ensemble des sites universitaires.

Chaque étudiant et personnel de l'Université détient un compte personnel lui permettant d'utiliser les postes en libre accès. Les identifiants sont ceux de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) proposé par l'Université.

LES PRINCIPAUX LOGICIELS DISPONIBLES

- **GanttProject** : Gestion de projet (uniquement en salle A260)
- **IBM SPSS Statistics +AMOS** : Analyse statistique
- **Inkscape** : Dessin vectoriel
- **Iramuteq** : Analyse de données
- **Libre Office** : Bureautique
- **Microsoft Office** : Bureautique
- **R** : Analyse statistique
- **Sonal** : Enquête qualitative
- **Sphinx** : Analyses quantitatives et qualitatives
- **Xlstat** : Analyse de données
- **Zotero** : Gestion de références bibliographiques

LES SALLES INFORMATIQUES DU BÂTIMENT A



A213

21 postes (dont 1 PHR)



A215

21 postes (dont 1 PHR)



A260

15 postes (dont 1 PHR)

VIE ÉTUDIANTE

41

Associations étudiantes

44

Se loger

45

Se restaurer

46

Cafétéria étudiante

47

Cellule égalité

48

Les aides

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

L'IAE Tours Val de Loire est animé par plusieurs associations étudiantes dynamiques qui contribuent à la vie étudiante et professionnelle des étudiants. Ces associations offrent de nombreuses opportunités de développement personnel et professionnel, ainsi que des moments de convivialité et de partage.



ASSO IAE TOURS

En plus de la qualité et de la diversité des enseignements, l'univers associatif est un des nombreux atouts de l'IAE Tours Val de Loire.

Au cours de votre formation en licence, vous aurez l'opportunité de rejoindre l'ASSO IAE Tours qui encadre plus de 40 projets étudiants. Amateurs de sport, défenseurs de la cause environnementale, fêrus de finance ou encore passionnés d'arts, l'ASSO IAE Tours vous permettra de vous investir dans un des projets étudiants de l'IAE, et de développer ainsi vos compétences professionnelles, notamment en matière de gestion de projet, et de stimuler votre créativité, votre autonomie et votre capacité à travailler en groupe.

Rejoindre un des projets de l'ASSO IAE Tours, c'est s'assurer de profiter pleinement de votre licence et de vivre des expériences aussi enrichissantes qu'exaltantes.



@ASSOIAETOURS



VIANNEY GUITON

Président de l'Asso IAE Tours
iaeassotours@gmail.com



ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES



BUREAU DES ÉTUDIANTS

Le Bureau des Étudiants est une association gérée par les étudiants, pour les étudiants. Événements, soirées, représentation des étudiants, le BDE est là pour animer ta vie d'étudiant.

LES PROJETS DU BDE



REJOINDRE LE BDE

- Plusieurs raisons de faire partie du BDE
- Être un acteur de la vie du campus
- Organiser les soirées inoubliables pour les autres étudiants
- Faire partie d'une équipe de choc
- Apprendre de nouvelles compétences qui te serviront pendant ton cursus et ton expérience professionnelle
- Valoriser ton expérience sur ton CV et décrocher les meilleurs stages



@BDE_IAE_TOURS



DANA RAKOTOSON

Présidente du Bureau des Étudiants
bdeiaetours37@gmail.com



ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

JUNIOR CONSEIL IAE TOURS VAL DE LOIRE

La Junior Conseil une association rattachée à l'IAE Tours Val de Loire. Elle propose aux entreprises des prestations sur mesure, réalisées par les étudiants en contrepartie d'une rémunération. Grâce à cette collaboration, nous offrons aux entreprises des solutions adaptées à leurs besoins tout en permettant aux étudiants d'acquérir une expérience professionnelle enrichissante.



REJOINDRE LA JUNIOR CONSEIL IAE TOURS VAL DE LOIRE

La Junior Conseil IAE Tours Val de Loire te met en relation avec des entreprises pour réaliser diverses missions en contrepartie d'une rémunération.

Les avantages à réaliser une mission au sein de la Junior Entreprise :

- La création d'un réseau professionnel
- Une expérience concrète
- Acquérir de nouvelles compétences
- Une rémunération



@JUNIORCONSEIL_IAETOURS



JULIANN COQUELIN

Président de la Junior Conseil IAE Tours Val de Loire
juniorconseiliaetours@gmail.com



SE LOGER

Vous cherchez un logement ? Voici les différentes solutions qui s'offrent à vous :

LE CROUS

Tous les étudiants, boursiers ou non, peuvent prétendre au logement universitaire.

Le CROUS propose des chambres meublées et des studios ainsi que des appartements meublés du Type 1 au Type 3.

12 résidences universitaires sont mises à dispositions des étudiants sur Tours, à côté des différents sites universitaires.

Pour demander ce type de logement, vous devez constituer un Dossier Social Etudiant entre le 15 janvier et le 15 mai précédant votre entrée à l'Université, sur le site du C.R.O.U.S. Les logements sont attribués selon des critères sociaux.

Voir aussi : <https://www.lokaviz.fr/>

INTERGÉNÉRATIONNEL

La plateforme **Xénia** permet une mise en relation entre étudiants et seniors pour la mise à disposition d'un logement: xenia-cohabitation.com

Le centre communal d'action sociale - **CCAS** - de Tours dispose de quelques logements dans les résidences seniors : ccas-tours.fr

L'association **Un Toit en Partage** vous propose de vivre chez l'habitant dans une démarche d'entraide intergénérationnelle. (untoitenpartage.com)

LE HAMEAU SAINT-MICHEL

Le **Hameau Saint Michel** propose à tous les étudiants 42 chambres équipées en centre-ville (quartier des Halles) avec une possibilité de restauration sur place (demi-pension, pension complète). (hameau-saint-michel.fr)

BAILLEURS SOCIAUX

Ligeris propose des logements meublés et équipés en résidences étudiantes et également des logements libres dans ses résidences réparties dans les différents quartiers de Tours. (ligeris.com)

Tours Habitat : tours-habitat.fr

ASSOCIATION JEUNESSE ET HABITAT

L'association **Jeunesse et Habitat** dispose d'un parc de logements et propose un accompagnement gratuit pour toutes vos démarches pour trouver un logement.

contact@asso-jeunesse-habitat.org

www.asso-jeunesse-habitat.org



PLUS D'INFORMATIONS SUR

univ-tours.fr/campus/vie-pratique/hebergement



SE RESTAURER

Le restaurant universitaire Technopôle se situe derrière le bâtiment B du site universitaire des 2 Lions et contient également la Cafétéria du CROUS.



IZLY

La solution de paiement sans contact Izly permet aux étudiants de payer leurs repas dans nos lieux de restauration, mais aussi de profiter d'une multitude d'autres services.

Izly se présente sous la forme d'un compte en ligne qui, après avoir été activé, permet de payer sur le campus :

- avec son smartphone : via l'application mobile (disponible sur l'Appstore ou Google Play), cliquez sur "Payer" pour générer un QR code que vous présentez en caisse, valable pour un ticket de caisse durant un laps de temps précis ;
- avec sa carte étudiant : il suffit de la présenter en caisse au moment de régler votre repas et votre compte Izly est automatiquement débité.

C'est le paiement de votre CVEC qui déclenche l'envoi automatique d'un message d'activation sur votre adresse email (celle renseignée sur messervices.etudiant.gouv.fr). En plus d'un lien d'activation de votre compte Izly, ce message contient un mot de passe temporaire. Si vous n'avez pas reçu de mail d'activation, pensez d'abord à vérifier votre dossier "spams" puis rendez-vous à l'adresse mon-espace.izly.fr. Si vous étiez déjà étudiant et aviez déjà activé votre compte Izly, vous n'avez rien à faire, celui-ci fonctionne toujours.

RU DU TECHNOPÔLE



11h30 - 13h30



Carte bancaire
IZLY

LA K'FET



11h15 - 14h



Carte bancaire
IZLY

CAFÉTÉRIA ÉTUDIANTE

La faculté DESS et l'IAE Tours Val de Loire sont ravis de vous proposer une cafétéria rafraîchie et disposant de nombreux équipements pour travailler, se reposer ou se divertir.



RESSOURCES

- Baby-foot
- Canapés
- Jeux et bornes d'arcade*
- Micro-ondes
- Piano
- Tables de travail
- Tables hautes

IAE CAFÉTÉRIA

Le projet étudiant IAE Cafétéria est en charge de la gestion et de l'animation de ce lieu. Celui-ci vous propose des ventes régulières de viennoiseries durant les pauses récréatives.



CELLULE ÉGALITÉ

La Mission Égalité de l'Université de Tours travaille à mettre en œuvre et à faire respecter les principes d'égalité, de parité et de mixité dans l'établissement et à lutter contre toutes formes de discrimination, de violence et de harcèlement, afin de permettre à chacune et chacun de pouvoir étudier en toute sérénité.

CELLULES D'ÉCOUTE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Victimes ou témoins, ne restez pas seul-es : l'Université s'engage à vos côtés contre toutes formes de violences sexistes et sexuelles, harcèlement, cyberharcèlement, discriminations, conflits. Des cellules d'écoute dédiées, au fonctionnement collégial, composées de personnels, de professionnels et d'étudiant-es formé-es à ces thématiques, peuvent vous soutenir et vous accompagner dans vos démarches.

Pourquoi saisir les cellules ?

- pour bénéficier d'une prise en charge en tant que victime et être orienté-e vers les services compétents
- pour que l'Université puisse prendre des mesures de protection des victimes et/ou des mesures disciplinaires contre les auteurs ou autrices de violence.

EXEMPLES D'ACTIONS MENÉES PAR LA CELLULE

- Mise en place de distributeurs de protections périodiques gratuites sur les sites d'études : bit.ly/3xsgFWP.
- Reconnaissance de l'Université aux étudiants transgenres qui le souhaitent, le droit d'utiliser leur prénom d'usage pour un certain nombre de documents et procédures propres à l'établissement.



CONTACTS UTILES

vss@univ-tours.fr (cellule d'écoute, d'accompagnement et de veille contre les violences sexistes et sexuelles)

stop-discri.etu@univ-tours.fr (cellule d'écoute, d'accompagnement et de veille contre les discriminations et les harcèlements)



ANNABELLE HULIN

Correspondante égalité

annabelle.hulin@univ-tours.fr





AIDES AU LOGEMENT

Les bourses sur critères sociaux et les aides ponctuelles d'urgence sont consultables sur le site du Crous d'Orléans-Tours crous-orleans-tours.fr ou messervices.etudiant.gouv.fr.

Pour les étudiant.e.s non éligibles aux aides du Crous, une aide de l'université est possible en vous renseignant sur etudiant.gouv.fr rubrique: « Vos services ».

Pour les étudiants boursiers de M1 inscrits pour la première fois dans un établissement d'une région différente de celle de l'obtention de la licence, le montant de cette aide est de 1000 €.

RESTAURATION UNIVERSITAIRE

Le tarif à 1€ peut être accordé aux étudiants en situation de précarité, même s'il ne sont pas boursiers, après une évaluation sociale.

Pour plus d'informations : epa.lescrous.fr/

EXONÉRATION DES FRAIS D'INSCRIPTION

Vous êtes en formation initiale : dossier à retirer à la scolarité et à retourner au service formation, instruction en commission, sur critères sociaux (bit.ly/3VNnv1o).

Vous êtes réfugié.e et sous protection subsidiaire : exonération des droits d'inscription sur présentation du titre de séjour ou récépissé à la scolarité lors de l'inscription.

ASSISTANCE SOCIALE

Des professionnels sont à votre écoute et vous conseilleront dans vos démarches sociales (demandes de bourses, aides au logement, demandes de protection sociale...).

ssu@univ-tours.fr



JEANNY ROUQUETTE

Référent SSE (Service de Santé Étudiants)
jeanny.rouquette@univ-tours.fr



Coline.

En partenariat
avec

IAE TOURS
VAL DE LOIRE
Ecole Universitaire
de Management



**Tu vis avec un défi
de santé** et tu cherches
une opportunité pro ?

Coline.care t'aide à intégrer une
entreprise inclusive, qui saura t'écouter,
t'accueillir et t'accompagner.

**Dépose ta candidature pour
une alternance ou un 1^{er} job**

Rends-toi sur **coline.care/apply**
ou flashe le QR Code



ÉVÉNEMENT

24h

Impact

Entreprendre
pour un futur

+ Humain &

+ Durable

Venez participer à
24H Impact
pour lancer votre
projet dans l'Économie
Sociale et Solidaire



TOURS

Ouvert à tous les
optimistes qui veulent
contribuer au
monde de demain

COMING
SOON



JCI



